

DÉLIBÉRATION N° CA 13-10 DU 26 MARS 2013

**relative à l'aide pour la réhabilitation du site Brenntag de Montville
au bénéfice de la société Brenntag SA**

Le conseil d'administration :

Vu

- le neuvième programme révisé,
- l'avis de la commission des aides du 4 décembre 2012,
- les dispositions particulières de la convention d'aide financière n° 1039031,

DELIBERE

Article unique

Brenntag SA bénéficie, dans le respect des dispositions du titre II de la convention financière, des aides prévues au 9^{ème} programme pour la réhabilitation du site Brenntag à Montville sur le coût total du projet, soit :

Montant du projet :	1 075 744 € HT
Subvention de 15% :	161 362 €
Avance de 50% :	537 872 €

**La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence**



Michèle ROUSSEAU

**Le Vice-président
du Conseil d'administration**



Serge DESLANDES